

IMPÔT DÉGRESSIF Coup de gueule de Jean-Noël Rey contre le gouvernement

«Un effet boule de neige»

HERISAU (AR) Le conseiller national valaisan estime que la Confédération a été dépassée par les événements et que l'impôt dégressif va faire boule de neige après l'éventuelle décision d'Appenzell Rhodes-Extérieures de suivre l'exemple de Schaffhouse et d'Obwald

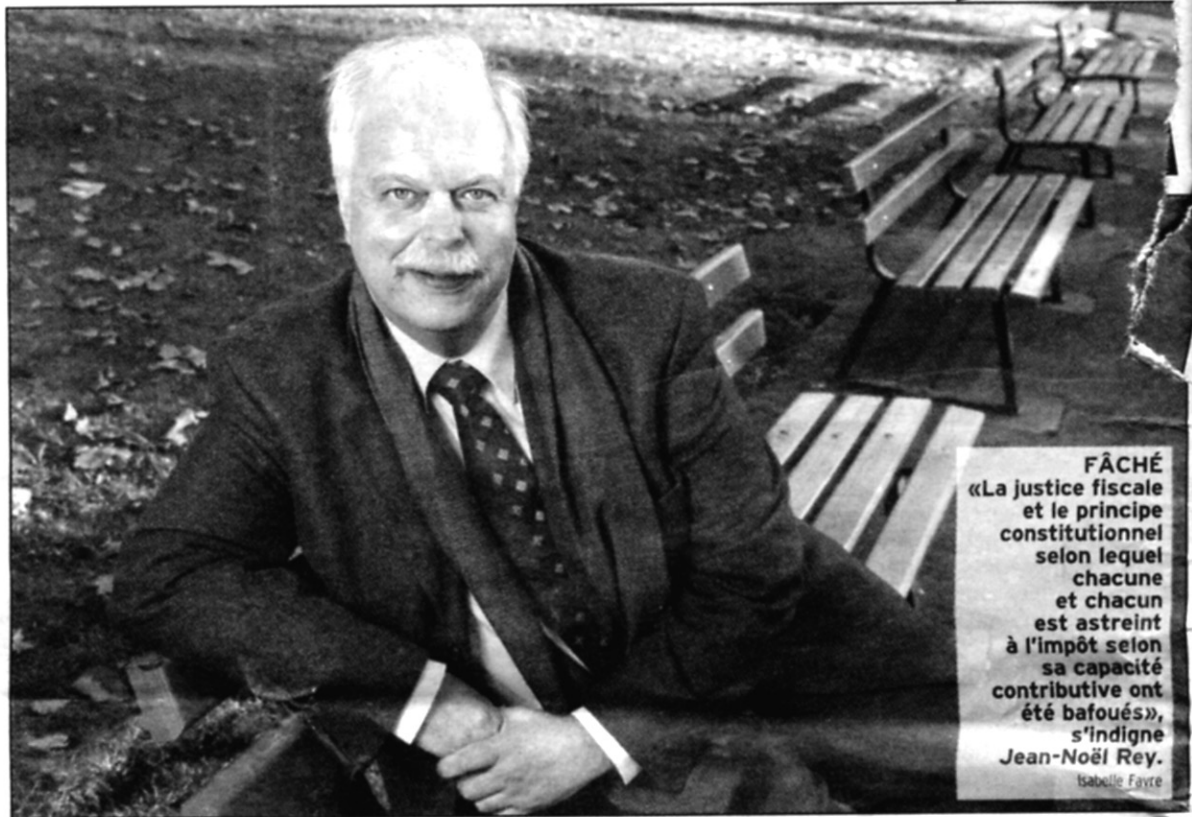
Victor Fingal

«La Confédération a laissé faire après la décision d'Obwald et de Schaffhouse d'introduire l'impôt dégressif pour les hauts revenus. M. Merz a estimé qu'il ne fallait pas intervenir au nom de la concurrence fiscale entre les cantons. Maintenant, l'impôt dégressif fait boule de neige et risque bien de frapper tôt ou tard un canton romand.»

Comme un écho aux craintes de Jean-Noël Rey, 56 ans, le conseiller national socialiste valaisan, c'est au tour du Conseil d'Etat d'Appenzell Rhodes-Extérieures d'entrer dans la danse de l'impôt dégressif. Le 21 mai prochain, le peuple devra

«Zurich est notre meilleur allié. La situation est grave avec les entreprises et les hauts revenus qui quittent la capitale financière»

Jean-Noël Rey



FÂCHÉ
«La justice fiscale et le principe constitutionnel selon lequel chacune et chacun est astreint à l'impôt selon sa capacité contributive ont été bafoués», s'indigne Jean-Noël Rey.

Isabelle Favre

décider si les revenus dès 1,5 million de francs pourront bénéficier de la manne du demi-canton. Si le souverain dit oui, Appenzell Rhodes-Extérieures deviendra le plus généreux des paradis fiscaux suisses, offrant une dégressivité plus accentuée que celle pratiquée à Schaffhouse et à Obwald.

«Zurich est notre meilleur allié, poursuit le bouillant conseiller national. La situation est grave avec les entreprises et les hauts revenus qui quittent la capitale financière, alors que Zurich four-

nit une infrastructure dont bénéficie toute la région.»

Contrairement à Obwald, où Josef Zisyadis, le conseiller national vaudois POP, s'est expatrié afin qu'un recours contre l'impôt dégressif puisse être déposé au Tribunal fédéral (TF), les opposants ne manquent pas en Appenzell Rhodes-Extérieures. D'après une récente édition du *Tages-Anzeiger*, des citoyens se sont déjà annoncés pour recourir auprès du TF en cas d'acceptation par le peuple de la votation du 21 mai. Sans attendre le

délibéré des juges, Jean-Noël Rey estime déjà que «la justice fiscale et le principe constitutionnel selon lequel chacune et chacun est astreint à l'impôt selon sa capacité contributive ont été bafoués».

Selon les premiers chiffres disponibles à Sarnen (OW), depuis le oui populaire massif à l'impôt dégressif en décembre dernier, quelque 70 sociétés ont choisi de s'installer dans le demi-canton pendant ce seul mois. Toutes sont des sociétés financières qui n'ont apporté aucune place de travail à la région.